



## L'Assemblée citoyenne

L'Assemblée citoyenne est une instance qui permet aux jeunes livryens âgés de 16 à 25 ans de s'initier au fonctionnement de la démocratie locale, de s'impliquer dans l'action citoyenne et de participer à la vie de notre commune.



Les jeunes se réunissent dans les locaux du Service Jeunesse afin d'échanger, de débattre et de proposer des actions dans divers domaines : la culture, le sport, l'environnement, la solidarité et l'événementiel...

Leurs travaux sont présentés au maire et à l'adjointe en charge de la jeunesse lors d'assemblées plénières. Acteurs de la vie locale, ils peuvent également être consultés sur des projets développés et mis en œuvre par la Ville.

### Comment participer ?

Tout jeune âgé de 16 à 25 ans et habitant à Livry-Gargan peut se renseigner et poser sa candidature auprès du Service Jeunesse (01 41 70 18 20).

[Télécharger la fiche de renseignements](#)

VILLE DE  
*Livry-Gargan* 

MAIRIE DE LIVRY-GARGAN  
3 PLACE FRANÇOIS-MITTERRAND - BP 56 - 93891  
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43

